

Psychomotricien

RNCP39924 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	331t
Formacode(s)	43470
Code(s) ROME	J1412
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION · SIRET : 13001653800014

Ministère chargé de la santé

Partenaires habilités

28 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 28 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE DE FORMATION	20002305900179	Former et organiser l'évaluation
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE POISSY SAINT GERMAIN	26780580200019	Former et organiser l'évaluation
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL D'ORLEANS	26450009100030	Former et organiser l'évaluation
CTRE HOSPITA INTERCOM MEULAN LES MUREAUX	26780577800011	Former et organiser l'évaluation
ECOLE METIERS A ACCOMPAGNEMENT PERSONNE	44094454400020	Former et organiser l'évaluation
ESPACE REG FORMATION PROF SANTE	26760168000254	Former et organiser l'évaluation
ETS DE FORMATION POLYVALENT	26450009100121	Former et organiser l'évaluation
GCS DE L'INSTITUT DE FORMATION PUBLIC VAROIS DES PROFESSIONS DE SANTE	13001656100024	Former et organiser l'évaluation
IFMS - INSTITUT FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE	20004698500038	Former et organiser l'évaluation
IFRES	31491218900037	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 28 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39924-psychomotricien/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le psychomotricien rééduque les personnes confrontées à des difficultés psychologiques vécues et exprimées de façon corporelle, en agissant sur leurs fonctions psychomotrices. Il traite des troubles du mouvement et du geste dont peuvent souffrir les enfants, les adolescents, les adultes et personnes âgées : bégaiement, tic, trouble de l'orientation et du comportement.

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités principales du psychomotricien sont :

- Le recueil de données, réalisation d'entretiens et d'évaluations visant au diagnostic psychomoteur
- Les interventions et soins en psychomotricité
- L'organisation et la coordination des activités pour le suivi du sujet, en lien avec les professionnels de santé et les autres partenaires
- L'information, le conseil, l'éducation pour la santé, l'éducation thérapeutique et l'expertise vis à vis d'une ou de plusieurs personnes, de l'entourage et des institutions
- La gestion des ressources
- La veille professionnelle et le développement professionnel continu
- L'encadrement, l'information et la formation des professionnels et des futurs professionnels

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser et évaluer une situation et élaborer un diagnostic psychomoteur

- Analyser la demande du médecin et/ou des professionnels à l'origine de l'orientation vers le psychomotricien.
- Structurer et conduire l'entretien pour recueillir les informations nécessaires à l'établissement d'un diagnostic psychomoteur et d'un projet d'intervention en lien avec les caractéristiques du sujet, de son environnement et son vécu de la situation.
- Sélectionner les outils d'observation et d'évaluation en psychomotricité (bilans, mises en situation, épreuves, tests) en fonction des caractéristiques du sujet et de son environnement et de son vécu de la situation.
- Mettre en œuvre les outils d'observation et d'évaluation de manière adaptée au sujet et à son environnement.
- Repérer et analyser, dans le discours du sujet, les éléments nécessaires à la compréhension de sa demande, à l'élaboration du diagnostic psychomoteur et à la construction du projet d'intervention du psychomotricien.
- Identifier et analyser les besoins des personnes exerçant une fonction d'aidant auprès d'un sujet.
- Identifier et analyser les signes cliniques concernant les fonctions mises en jeu dans la psychomotricité du sujet, apprécier le fonctionnement psychique, les émotions et les affects du sujet, en vue d'élaborer le diagnostic psychomoteur.
- Identifier et analyser l'influence de l'environnement matériel et humain sur le développement psychomoteur du sujet, son organisation psychomotrice, ses comportements et son adaptation à cet environnement.
- Identifier des signaux d'alerte et évaluer le caractère d'urgence ou l'acuité d'une situation.
- Elaborer des hypothèses étiologiques et de diagnostic psychomoteur à partir de l'analyse des résultats de l'évaluation et des informations recueillies sur le sujet et son environnement.
- Discuter les différentes hypothèses pronostiques qu'elles fassent l'objet ou non d'une prise en charge
- Réaliser une synthèse des résultats de l'évaluation pour élaborer le diagnostic psychomoteur et formuler les objectifs du projet de suivi
- Déterminer l'indication d'intervention en psychomotricité et en évaluer le bénéfice pour le patient.
- Utiliser la méthodologie du compte-rendu écrit.

Concevoir, conduire et évaluer un projet d'intervention en psychomotricité

- Déterminer les axes de travail à mettre en œuvre auprès du sujet et les hiérarchiser en fonction de sa motivation, de ses besoins et du cadre de l'intervention.
- Analyser les caractéristiques de l'environnement matériel et humain et concevoir des stratégies d'adaptation dans le champ d'intervention du psychomotricien.
- Adapter la nature des interventions proposées au sujet en tenant compte de ses motivations et de ses compétences, de ses potentiels et de ses difficultés.
- Définir les modalités de mise en œuvre du projet d'intervention en tenant compte du cadre temporel et institutionnel de cette intervention : planification, organisation des interventions, interventions individuelles et/ou de groupe, interventions parent-enfant, interventions transgénérationnelles ...
- Définir les critères et les modalités d'évaluation du projet d'intervention en psychomotricité et évaluer le projet

d'intervention.

- Adapter le projet d'intervention en tenant compte de l'évolution du sujet, des axes et des objectifs de l'intervention.
- Evaluer l'intérêt d'une poursuite ou d'une fin de l'intervention en psychomotricité.

Mettre en œuvre des interventions d'éducation psychomotrice, d'accompagnement et de soins en psychomotricité, de réadaptation, à dimension psychothérapique, et des activités contribuant au bien-être, à la réinsertion, aux soins palliatifs et au traitement de la douleur

- Identifier, créer, enrichir des situations d'intervention mettant en jeu les fonctions relatives au tonus musculaire et au mouvement, ainsi que les fonctions sensorielles, psychomotrices, émotionnelles, perceptuelles, cognitives et psychiques
- Mettre en œuvre différents types de médiations, de matériels ou de techniques psychocorporelles pour favoriser l'expressivité du sujet et optimiser ses capacités de symbolisation en tenant compte de ses caractéristiques et de ses besoins, en individuel ou en groupe.
- Utiliser, dans ses interactions avec le sujet, le dialogue corporel comme outil pour solliciter les fonctions concourant à l'organisation et la dynamique psychomotrices du sujet.
- Analyser les comportements, les situations, le discours du sujet, son expérience propre (corporelle, émotionnelle, psychique, socio-culturelle, ...) afin d'en retirer les éléments permettant une adaptation et une individualisation de l'intervention.
- Adapter l'intervention à la situation clinique en faisant preuve de créativité.

Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs

- Identifier les missions des différents acteurs associés à l'intervention ainsi que les ressources existantes sur le territoire de santé.
- Instaurer, développer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès du sujet ou du groupe de sujets (santé, social, médico-social, associatif...) pour assurer la cohérence du suivi.
- Sélectionner, adapter et utiliser de manière efficace les moyens de transmission nécessaires à la coordination des interventions.
- Organiser et planifier ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel, de ses responsabilités, en veillant à la continuité du suivi du sujet ou du groupe de sujets.
- Proposer, si nécessaire, une orientation du ou des sujets vers d'autres professionnels.
- Coordonner les actions ou les soins avec les aidants, les professionnels de santé et autres partenaires pour répondre aux besoins du sujet et assurer la continuité du suivi.
- Initier et mettre en place de nouveaux partenariats afin de mobiliser l'ensemble des ressources contribuant à l'intervention des psychomotriciens.

Elaborer et conduire une démarche de conseil, de prévention, une démarche d'éducation pour la santé, d'éducation thérapeutique dans le domaine de la psychomotricité

- Identifier les besoins et les demandes explicites et implicites du sujet ou du groupe de sujets.
- Repérer chez un sujet ou un groupe de sujets les ressources et les potentialités mobilisables pour répondre à des problématiques de santé publique en lien avec la psychomotricité.
- Repérer et analyser, pour des populations cibles, les situations nécessitant la mise en place d'une démarche de conseil, de prévention ou d'éducation
- Déterminer, pour des populations cibles, les axes d'actions individuelles ou collectives de prévention, de conseil et d'éducation dans le champ d'intervention du psychomotricien.
- Négocier des objectifs d'éducation pour la santé, partagés avec le sujet ou le groupe de sujets.
- Concevoir et formaliser des projets d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique, de prévention, de conseil et d'expertise répondant aux besoins identifiés de santé publique en lien avec la psychomotricité.
- Conduire une démarche d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique, de prévention, de conseil, à travers des actions pédagogiques individuelles et collectives, en utilisant des techniques et des outils pédagogiques pertinents.
- Concevoir et conduire des actions d'entraînement des sujets en vue de leur permettre de s'approprier les techniques d'intervention proposées par le psychomotricien.
- Conduire des activités d'éducation thérapeutique en tenant compte des dimensions pédagogique, psychologique, sociale, socio-culturelle et médicale du traitement à long terme.
- Conseiller et former les aidants naturels, les professionnels et les autres partenaires en fonction de leurs savoirs, de leurs savoir-faire et de leurs savoir-être en lien avec les besoins identifiés.
- Evaluer la démarche de conseil, de prévention, d'éducation, ses effets et apporter des ajustements en conséquence.

Conduire une relation dans un contexte d'intervention en psychomotricité

- Construire et développer une relation de confiance et de coopération avec le sujet et son entourage, en vue d'instaurer un climat de détente, une alliance thérapeutique et/ou éducative dans le respect de l'éthique et de la déontologie.
- Communiquer en adoptant une attitude pédagogique, thérapeutique ou de conseil selon les caractéristiques de l'intervention et de la relation.
- Accueillir et écouter un sujet en prenant en compte son histoire et son contexte de vie.
- Conduire un entretien en tenant compte des caractéristiques du sujet, des circonstances de l'intervention et des objectifs de l'intervention régulièrement réévalués.
- Apprécier la compréhension par le sujet et son entourage des éléments abordés au cours des interventions.
- Repérer, comprendre, analyser les communications verbales et non verbales dans leurs différents aspects.
- Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication propres aux situations particulières (urgence vitale, douleur, fin de vie, soins palliatifs, extrême dépendance, soins obligés ...).
- Repérer et prendre en compte les impacts des comportements, des émotions, des représentations et des affects du sujet sur le corps, les émotions et le psychisme du psychomotricien.
- Ajuster, adapter en conséquence son implication psychocorporelle, son expression verbale et non verbale dans le cadre de l'intervention.
- Adapter ses propres communications verbales et non verbales, dont le dialogue corporel, pour susciter, favoriser et soutenir la relation et l'expression du sujet.
- Mettre en œuvre différentes modalités de communication en fonction des différents cadres d'intervention auprès d'un groupe ou en public : éducation, soin, conseil, ou accompagnement
- Expliquer et argumenter le projet et le cadre de l'intervention auprès du sujet et de son entourage.

Gérer une structure et ses ressources

- Elaborer et gérer un budget dans le cadre d'une structure.
- Etablir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable.
- Evaluer la conformité des locaux, des installations et des matériels au regard des normes, de la réglementation et des objectifs d'hygiène, de sécurité, d'accessibilité et identifier les mesures à prendre.
- Organiser l'espace professionnel et le plateau technique.
- Choisir du matériel adapté à la structure et aux activités.
- Organiser la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et consommables en recherchant notamment des informations sur les évolutions des matériels.
- Organiser les circuits de déchets.
- Organiser son planning, les rendez-vous et la répartition des activités.
- Utiliser les logiciels de gestion spécifiques (comptabilité, prise de rendez-vous, statistiques d'activité...)
- Mettre en œuvre les règles de gestion de personnel.

Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle

- Inscrire son intervention dans le cadre éthique et déontologique des professions de santé.
- Analyser son engagement psychocorporel, ses émotions, ses représentations mentales et ses résistances et évaluer leurs impacts sur sa pratique professionnelle et sur sa vie personnelle
- Réajuster son investissement et son implication professionnels en fonction de l'analyse de sa pratique professionnelle et de ses impacts sur sa vie personnelle
- Organiser une veille professionnelle en lien avec les champs d'intervention du psychomotricien.
- Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle en fonction du référentiel métier du psychomotricien, et des résultats de la veille professionnelle.
- Identifier les domaines et les actions de formation à développer et à suivre pour optimiser l'intervention du psychomotricien
- Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs ou d'autres professionnels de santé.

Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

- Identifier les besoins de recherche relatifs à l'activité des psychomotriciens en lien avec les données de recherche existantes et les sciences médicales et humaines.
- Conduire une recherche documentaire et bibliographique en exploitant les bases de données et réseaux locaux, nationaux et internationaux.
- Sélectionner, analyser, critiquer et synthétiser les documents professionnels et scientifiques.
- Formuler des hypothèses dans un cadre théorique défini.
- Construire et mettre en œuvre un protocole de recherche dans le respect de l'éthique et de la déontologie.

- Analyser les données de la recherche et produire des résultats permettant de faire progresser les savoirs dans le champ de la psychomotricité.
- Argumenter la recherche et ses résultats en vue de les communiquer aux autres professionnels par une publication ou une communication scientifique.

Former et informer des professionnels et des personnes en formation

- Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service ou la structure.
- Repérer les savoirs et les savoir-faire à transmettre aux étudiants et autres professionnels, les savoir-être et les compétences qu'ils doivent acquérir en relation avec les objectifs de stage
- Elaborer et animer des séances de formation, ou d'information en lien avec les champs et modalités d'intervention du psychomotricien.
- Transmettre ses savoirs et ses savoir-faire, faciliter l'acquisition de savoir-être et de compétences aux étudiants, stagiaires et autres professionnels par des informations, des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique.
- Organiser et superviser des situations et des activités d'apprentissage pour les stagiaires.
- Evaluer les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et les compétences mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage.
- Communiquer sur sa profession de manière ciblée vers un public non professionnel.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

En tant que salarié, le psychomotricien travaille surtout dans le domaine de l'enfance ou de l'adolescence inadaptée, dans des centres spécialisés, des établissements hospitaliers, des services médico-pédagogiques ou des hôpitaux psychiatriques.

En libéral le psychomotricien a sa propre clientèle et travaille en collaboration avec les psychiatres, pédiatres, psychologues et les enseignants (l'exercice libéral ne concerne que 9% des psychomotriciens).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Psychomotricien

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Articles L.4332-1 à L.4332-7 et R.4332-1 à R.4332-15 du Code de la santé publique

Dispositions communes aux psychomotriciens et ergothérapeutes :

- Articles L.4333-1 à L.4333-1-2 et D.4333-1 à R.4333-8 du Code de la santé publique
- Articles L.4334-1 à L.4334-2 du Code de la santé publique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 200 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (51 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X80 — Autres professionnels para-médicaux · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 236
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	7 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Peuvent être admis en première année de formation au diplôme d'Etat de psychomotricien

les candidats titulaires du

baccalauréat ou un titre admis en dispense du baccalauréat en vue de l'inscription dans les facultés et établissements de l'enseignement supérieur. (Article D4332-5 du code de la santé publique)

Les

candidats titulaires des diplômes listés par l'article 25 de l'arrêté du 7 avril 1998, et ayant réussi l'examen d'admission en 2e année. bénéficie d'une dispense de la 1 année de formation et accède à la 2 année des études en psychomotricité.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est présidé par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ou son représentant.

Il comprend, outre le président :

- le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant ;
- un médecin possédant des connaissances particulières dans le domaine de la psychomotricité ;
- deux psychomotriciens.

Deux des membres du jury doivent faire partie de l'équipe enseignante ou assurer des fonctions de maître de stage auprès des étudiants.

Par ailleurs, les membres du jury ne peuvent siéger lors de la soutenance d'un mémoire dont ils ont assuré la direction.

En tant que de besoin le jury peut se constituer en groupe d'examineurs.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

. Le jury est présidé par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ou son représentant. Il comprend, outre le président :

- le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant ;
- un médecin possédant des connaissances particulières dans le domaine de la psychomotricité ;
- deux psychomotriciens.

Deux des membres du jury doivent faire partie de l'équipe enseignante ou assurer des fonctions de maître de stage auprès des étudiants.

Par ailleurs, les membres du jury ne peuvent siéger lors de la soutenance d'un mémoire dont ils ont assuré la direction.

En tant que de besoin le jury peut se constituer en groupe d'examineurs.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 646 €
Selon la branche	6 000 € – 14 000 €
Prise en charge	Branches concernées
10 646 €	Valeur par défaut · 203 branches
14 000 €	CPNE Familles rurales, CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme, CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA), CPNEFP Régime général de la Sécurité sociale

11 291 €	CPNE Travail Temporaire
10 000 €	CPNE-FP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif
9 174 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
7 500 €	CPNEFP des entreprises privées de services à la personne
7 057 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2029
Date de dernière délivrance possible	31/12/2033

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP4861

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39924/>

Où se former

Formations référencées	20
Organismes	12
Régions couvertes	9
Prix indicatif	169 € – 13 500 €
Durée	593 – 3223 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	6
Organismes gestionnaires (CFA)	5
Organismes formateurs	5
Régions couvertes	5
Départements couverts	5
Organismes certifiés Qualiopi	5
Sessions	de 09/2024 à 07/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	218
Parcours menés à terme	87
Taux d'achèvement	40 %
Période	07/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	226
Montant total engagé	1 153 396 €
Coût moyen par dossier	5 104 €
Durée moyenne	1204 h
Période	05/2025 – 09/2026
Reste à charge titulaire	52 %
France compétences	38 %
France Travail	6 %
OPCO	1 %
Régions	1 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.